

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légal et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 172

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE

Ventes et cessions

830 793 592 RCS Marseille.

COUS-PRO.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Capital : 1000.00 EUR.

Adresse : 28, Rue François Arago, 13005 Marseille 5e Arrondissement.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION JOTT FRANCE Société à responsabilité limitée Au capital de : 1 000,00 EUR Siège social 28 Rue François Arago 13005 Marseille 5e Arrondissement N° RCS 899 697 957 RCS Marseille, est société absorbante COUS-PRO Société à responsabilité limitée Au capital de : 1 000,00 EUR Siège social 28 Rue François Arago 13005 Marseille 5e Arrondissement N° RCS 830 793 592 RCS Marseille, est société absorbée Actif : 8 300 406,00 EUR Passif : 7 088 215,00 EUR Actif net apporté : 1 212 191,00 EUR Rapport d'échange des droits sociaux : La totalité des actions composant 100% du capital et des droits de vote de la Société Absorbante et de la Société Absorbée est détenue par la société JOTT MARKET & DISTRIBUTION. Il ne sera donc procédé à aucun échange d'actions et, en conséquence, à aucune augmentation de capital de la Société Absorbante, puisque la société JOTT MARKET & DISTRIBUTION détient à ce jour la totalité des actions composant le capital de la Société Absorbée et de la Société Absorbante et s'est engagée à conserver ces détentions en permanence jusqu'à la réalisation définitive de la Fusion qui sera de ce fait placée sous le régime des fusions simplifiées entre sociétés sœurs. Montant prévu de la prime de fusion : 0,00 EUR Date du projet : 20/10/2022 Date et lieu de dépôt : Date de dépôt : 21/10/2022, lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Marseille au nom de la société COUS-PRO et au nom de la société JOTT FRANCE.